



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E65245

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2024

ÉDITÉ LE 10/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/03/1998

Forme juridique : SAS

Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-MALO 98 B 190

Siret : 420 171 829 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0033952-1

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 129 796 361

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 129 796 361

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : DURAND SARL

ZONE ARTISANALE

ROUTE DE DINAN

ZONE ARTISANALE

35430 CHATEAUNEUF D'ILLE VILAINE

Téléphone : 02 99 58 40 12

Fax : 02 99 58 33 93

Portable :

Site Internet : www.durand-couverture.com

E-mail : contact@snd-durand-couverture.com

Responsabilité légale :

HUBERT SYLVIE DIRECTRICE GENERALE / DURAND SEBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	15/05/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.